

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 1 mars 2021, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #2 - André Drouin
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger
Siège #6 - Renaud Gosselin
Est/sont absents:
Siège #3 - Diane Rancourt

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-037

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Martin Boulanger
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 3 - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
- 3 - AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Diane Rancourt
Que la présente séance soit ajournée au 8 mars 2021 à 20h.